

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n° DCM_20240402_36
Référence Nomenclature n°7.8

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Pôle technique Patrimoine Aménagement et développement territorial

Services en charge : Architecture, Patrimoine, Etudes de projets, Transition écologique, Développement durable

OBJET : Extension de l'Hôtel de Ville, construction de nouveaux équipements publics : Archives Municipales, création d'une Médiathèque

Demande de subvention - Plan de relance – Fonds de concours de Saint-Etienne Métropole

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment en son article L2122-22,

Vu la délibération du Conseil Métropolitain n°2021.00084 en date du 25 mars 2021 portant approbation du règlement administratif et financier pour l'attribution d'un fonds de concours en investissement pour les communes membres de Saint-Etienne Métropole dans le cadre du plan de relance Métropolitain,

Vu la délibération du Conseil Métropolitain n°2023.00120 en date du 23 mars 2023 approuvant l'avenant n°1 au règlement administratif et financier d'attribution du fonds de concours plan de relance Métropolitain repoussant la date d'éligibilité des projets initiés à compter du 01^{er} janvier 2021 jusqu'au 30 juin 2024,

Considérant que dans le cadre du plan de mandat, la Ville de Firminy souhaite procéder à l'extension de l'Hôtel de Ville, et que cette opération d'aménagement a aussi pour objectif de créer un bâtiment destiné aux Archives Municipales et de créer une nouvelle Médiathèque ainsi que de nouvelles salles municipales (salle du Protocole, Salle du Conseil et salles de réunion), et de redynamiser par conséquent la rue de la Paix située en cœur de ville sur le plan commercial,

Considérant que le coût d'opération (démolitions, travaux et études) est estimé à 4.900.000 € H.T.

Considérant que, dans le cadre de cette opération d'extension de construction de nouveaux équipements publics municipaux, il est nécessaire de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour solliciter le plus haut niveau de subventions possible, notamment auprès de Saint-Etienne Métropole dans le cadre du fond de concours en investissement du plan de relance Métropolitain à hauteur de 50% du reste à charge du coût de l'opération, soit un montant prévisionnel maximum de 2.450.000 € HT.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter le plus haut niveau de subventions possible, auprès de Saint-Etienne Métropole dans le cadre du fonds de concours en investissement du plan de relance Métropolitain, à hauteur de 50% du reste à charge du coût de l'opération, soit un montant prévisionnel maximum de 2.450.000 € H.T.,

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n° DCM_20240402_36
Référence Nomenclature n°7.8

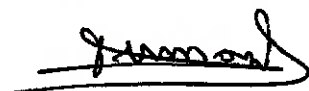
- Dire que la recette afférente sera affectée au chapitre correspondant du Budget de la Commune,
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant afin de prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des voix,
26 Voix Pour,
7 Contre (Listes Ensemble Pour Firminy et l'Elan Citoyen),

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter le plus haut niveau de subventions possible, auprès de Saint-Etienne Métropole dans le cadre du fonds de concours en investissement du plan de relance Métropolitain, à hauteur de 50% du reste à charge du coût de l'opération, soit un montant prévisionnel maximum de 2.450.000 € HT,
- **DIT** que la que la recette afférente sera affectée au chapitre correspondant du Budget de la Commune,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération ;

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 02 Avril 2024

Le Secrétaire de Séance,



Jean-Claude DUMOND

Le Maire,



Julien LUYA (42702)

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du 09.04.24
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
S. BELAÏDI



Conformément aux articles R 421-1 et suivants du Code de Justice Administrative, la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, soit par voie postale au 184 rue Duguesclin - 69003 LYON ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 02 AVRIL 2024

Extension de l'Hôtel de Ville, construction de nouveaux équipements publics : Archives Municipales, création d'une Médiathèque
Demande de subvention - Plan de relance – Fonds de concours de Saint-Etienne Métropole

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 26 Mars 2024, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 02 Avril 2024 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS :

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe, Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis (à partir de 19 h 01), Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla (à partir de 18 h 30), M. CHANUT Robert (à partir de 18 h 35), M. ZEDDA Marc, Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan, Mme MAISONNEUVE Marie, M. VALLER Daniel, Mme BERTOLETTI Christiane, M. LEVET Vincent, M. LOMBARDIN Daniel, Mme FILLOUX Tiffanie (jusqu'à 20 h 30), M. DUMOND Jean-Claude, M. PETIT Marc, Mme PERRON Julie, M. MENDES José, Mme GIBERNON Danielle, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

POUVOIRS :

M. CELLE Denis (jusqu'à 19 h 01) à Mme MOUNIER Béatrice, Mme COLOMBET Lyla (jusqu'à 18 h 30) à Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CHANUT Robert (jusqu'à 18 h 35) à M. LEVET Vincent, M. TABELLION Patrick à Mme MAISONNEUVE Marie, Mme ROCHE PINEL Arlette à Mme CAMOSSO Jacqueline, Mme FILLOUX Tiffanie (à partir de 20 h 30) à Mme Laëtitia GUILLOT, Mme PORTAILLER Chantal à M. MADO Patrick.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. DUMOND Jean-Claude

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée
Mme LUACES Géraldine, Responsable service Finances

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	30
Nombre de pouvoirs :	3
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33

